# BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2023



# CAJARC

**Le conseil municipal vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2023**

Photo : Régis Blanchard

# SOMMAIRE


1 **ÉDITO**
Le mot du Maire

2 **FINANCES**
Nos finances en quelques chiffres

3 **PROJETS**
Réhabilitation de l'Îlot de l'Hébrardie

4 **TOURISME & PATRIMOINE**
- Camping Le Terriol
- Gîté Le Communal
- Domaine des Cazelles
- Village vacances - VVF
- Réserve Nationale Naturelle
- Chemins de Compostelle

6 **CÔTÉ CULTURE**
- Festiv'été
- Art & Scène
- Maison des Arts Georges et Claude Pompidou - MAGCP

9 **ASSOCIATIONS**
- Africajarc / Rock N'Lot
- In Extremis
- Festival de la BD
- Banda de Cajarc
- Lous Bourrélous
- Cie La Bête à Cornes
- M2C Moto Club
- Les Jardins des Diables au Thym

14 **SERVICES D'AIDE**
- Restos du Coeur
- Lot Aide à Domicile
- Programme Habiter le Grand Figeac

15 **ÉCOLES**
- École maternelle
- École primaire

16 **NOUVEAUX COMMERÇANTS**
- Brasserie Dune
- Brasserie KOS
- La Souris Verte
- Agence immobilière

18 **POMPIERS**

18 **ADRESSAGE**

19 **SERVICES DE LA COMMUNE**
Arrêt du ramassage des encombrants et déchets verts

19 **RAPPELS**
Propreté, obligations d'entretien, bruits de voisinage

21 **ÉTAT CIVIL**
- Naissances
- Mariages
- Décès




# LE MOT DU MAIRE

### D'une crise à l'autre

▪ Nous sommes plongés dans une situation multi-crises, climat, économique, conflit Russie-Ukraine, post Covid, modifications des comportements et des valeurs, principalement celles du travail.
C'est une période de fortes incertitudes pour l'avenir de la commune, avec une inflation forte et incontrôlable principalement pour les prix des énergies. Aujourd'hui garantir un prix et un délai est un exploit.
▪ C'est pour cette raison que les travaux de la micro-crèche, projet piloté par le Grand-Figeac, qui devaient commencer en automne 2022 sont reportés, en raison d'un appel d'offre infructueux, les entrepreneurs ne peuvent plus garantir les prix et les délais. Le projet est confirmé mais son délai de réalisation est incertain.
▪ Notre salle des fêtes et le gymnase n'échappent pas à cette situation.
▪ Tous ces problèmes continuent à pénaliser la communication entre vous et la mairie et nous empêche de tester le Plan Communal de Sauvegarde.
▪ Pourtant nos priorités communales restent claires : conserver un équilibre financier sain afin de pouvoir investir sur des équipements à long terme, pour assurer à Cajarc et aux Cajarcois un cadre de vie agréable et dynamique sur du moyen terme.

### Améliorer l'attractivité de Cajarc

▪ « Contributeurs inévitables de l'attractivité de notre territoire, les espaces publics de nos communes doivent être pensés et aménagés qualitativement, que ce soit pour un souci de préservation du patrimoine ou bien entendu dans un objectif d'accessibilité et d'embellissement »,
▪ C'est pourquoi la commune, appuyée par le Grand Figeac, la DDT, les Bâtiments de France a mobilisé toutes ses compétences pour garantir l'attrait de notre village et son dynamisme commercial, culturel et touristique. Des aménagements « lourds » tels que la voirie, l'habitat et les équipements publics sont programmés malgré le contexte très compliqué.
C'est pour concrétiser cette politique d'aménagement du territoire que Cajarc, classée « Petite Ville de Demain » par l'État, a signé le 18 octobre 2022 l'avenant à la Convention d'Opération de Revitalisation du Territoire. (photo)
▪ Ces opérations confirment la détermination de l'Équipe municipale à être stricte dans les dépenses de tous les jours afin d'avoir les moyens financiers pour réaliser des projets importants et difficiles, mais qui à terme changeront la vie de nos concitoyens.

### Santé financière de la commune

▪ Personne ne peut ignorer les augmentations importantes de certaines charges, nous sommes tous à titre individuel amenés à rechercher des sources d'économies afin de ne pas arriver à des situations budgétaires précaires. Il en va de même pour les communes qui ont l'obligation de présenter leur budget en équilibre, les emprunts étant exclusivement réservés aux investissements.
Si pour les ménages le gouvernement a capé l'augmentation EDF à 4% pour 2022 et 15% pour 2023, il n'en va pas de même pour les communes.
▪ Aujourd'hui la Fédération Départementale d'Energie du Lot avec qui nous avons une convention pour garantir la stabilité des prix, nous informe que l'augmentation du tarif de l'énergie sera de 50% pour 2022 et entre 50% et plus probablement 100% pour 2023. Cela veut dire que le budget énergie 2021 de la commune, qui était de 55 000€ environ serait de 165 000€ pour 2023...
Aucun poste du budget communal ne peut absorber cette augmentation.
▪ Peut-être avez-vous entendu parler de « bouclier tarifaire » pour les petites communes ? A ce jour, la commune n'a pas accès aux « Tarifs Réglementés de Vente de l'énergie » car elle emploie plus de

10 personnes, donc pas de blocage des prix à 4% pour 2022 et 15% pour 2023
Cette situation nous amène à rechercher des économies sur tous les postes, et trouver des solutions à chaque fois que cela est possible y compris demander aux associations une participation aux frais ou aux évènements qui utilisent de l'énergie. A noter que certaines associations d'ailleurs au nombre d'adhérents restreints font fi de tout sens civique malgré les recommandations de la mairie, pour preuve une note d'électricité de 1 641€ pour une salle en un mois d'utilisation. Ce sont tous les habitants de notre village qui paient pour ces quelques « distraits ». Mais heureusement la très grande majorité des associations comprend la situation et fait preuve d'un grand sens civique.
▪ Pour réduire ou compenser la flambée des coûts de l'énergie nous souhaitons faire appel au civisme de chacun, plutôt que contraindre.

## Les revenus de la commune

▪ Après la décision d'Emmanuel Macron de supprimer la taxe d'habitation pour les propriétaires, mais elle continue de s'appliquer pour les résidences secondaires, les communes n'ont plus qu'une seule ressource fiscale propre pour faire progresser leur budget, c'est la taxe foncière.
▪ Nous avons constaté un coup de chaud national sur les taxes foncières. Pour mémoire il y a 2 critères pour le calcul de la partie communale de la taxe foncière, d'une part l'État définit la base imposable, fondée sur la valeur locative du logement et la commune fixe le taux, en 2022 ce taux a été augmenté de 1%.

## Santé

▪ Au cours de cet été le Grand-Figeac a organisé l'accueil de près de 50 jeunes Internes en médecine pour leur faire découvrir et peut-être aimer notre territoire. Ils ont apprécié leur hébergement au Domaine de Gayfié et ils ont eu entre autres de nombreux échanges avec nos praticiens régionaux.
▪ Nos deux médecins, Mesdames Catherine Laporte-Cariteau et Isabelle Cauchetiez- Frossard ont obtenu le diplôme de « Maître de Stage Universitaire » à Limoges. Ce diplôme permet d'accueillir en stage au cabinet, des Internes en 7ème année de médecine, peut-être l'occasion de rencontrer un futur remplaçant voire même un futur successeur.
▪ Nous avons eu récemment l'installation à Cajarc de la société HAD 46 : l'Hospitalisation à Domicile est une organisation dans la prise en charge d'un malade permettant d'apporter au domicile du patient de nombreuses prestations habituellement seulement disponibles au sein d'un établissement de santé. Quelques mois auparavant, la commune avait organisé une réunion d'échanges entre HAD 46 et le corps médical et para médical de la commune pour échanger sur les conséquences de son implantation.

## Sécurité entrée de ville route de Figeac

▪ Cette entrée est une des zones sensibles, les véhicules profitent de la ligne droite et de la descente pour accélérer et le trafic routier y est important, c'est une entrée de ville dangereuse, la mise en place d'un équipement de sécurité nous paraissait incontournable.
▪ Les objectifs sont : réduire la vitesse des usagers, fluidifier le trafic de la route en rétrécissant la voie, améliorer la sécurité des piétons en matérialisant les trottoirs et diminuer la nuisance sonore.
▪ Le ralentisseur de vitesse type plateau est une surélévation de la chaussée égale à la hauteur des trottoirs moins 2 cm sur une longueur de 15 m. Les passages piétons, les écoulements des eaux, l'accès aux riverains et la signalisation ont été étudiés.
▪ Suite à ces aménagements la vitesse en centre-ville sera limitée à 30km/h.

## Le pont

▪ Les travaux de réparation des 320 caissons constituant le tablier du pont suspendu et une expertise des câbles ont été réalisés dans le délai prévu. La précédente réfection de ce type avait eu lieu en 1963. Les interruptions de circulation ont été moins importantes que prévues grâce à la diligence de l'entreprise. Ce chantier de préservation du patrimoine routier représente un investissement de 600 000€ réparti entre les Départements du Lot et de l'Aveyron.

▪ La réunion publique préparatoire du 14 septembre avait été houleuse, dans la réalité tout semble s'être bien passé, aucune réclamation n'a été remontée à la mairie. Merci à tous les usagers du pont qui ont su s'adapter à ces travaux exceptionnels. Il ne reste plus qu'à espérer que la limite de 19 tonnes et la vitesse soient respectées.

## Changement de Correspondante presse locale

▪ Pour Monique Marcy, c'était une reconversion, de 2000 à 2006, elle a publié pour les hebdomadaires « Semaine du Lot » et « Le Petit Journal » et depuis 2006 elle était correspondante locale pour La Dépêche pour Cajarc et Larnagol. Elle a toujours été disponible, avec des valeurs profondes de respect, de responsabilité, de loyauté et d'équité. « Il faut être attentif, ne pas broder, juste la réalité pour que le lecteur comprenne le fonctionnement politique et social du territoire » disait-elle. Merci Monique pour tout ce que vous avez fait au cours de ces 22 ans de professionnalisme et de disponibilité, vous avez toute notre amitié.
▪ C'est Hélène Mayer qui prend le relais pour La Dépêche. Nous lui souhaitons la bienvenue.

## Remerciements

▪ Le Conseil municipal se joint à moi pour adresser nos sincères remerciements aux nombreux commerçants, Union des Commerçants, professions libérales, agriculteurs et artisans, associations et bénévoles acteurs du dynamisme reconnu de notre village.
▪ A ces remerciements, je n'oublie pas le dévoué personnel communal, la directrice et les agents de l'Ehpad, nos très sollicités sapeurs-pompiers volontaires, ainsi que nos gendarmes, tous impliqués dans la vie de notre cité.
▪ A toutes et à tous je vous souhaite au nom de mes collègues du conseil municipal, une bonne et heureuse année 2023.

*Jacques Viratelle*
*Maire*



# NOS FINANCES
## en quelques chiffres

## BUDGET PRINCIPAL

### Fonctionnement :

**▪ 2021 :**
Le réalisé 2021 s'est terminé avec un excédent de **170 000 €** et **540 219 €** en cumulé.

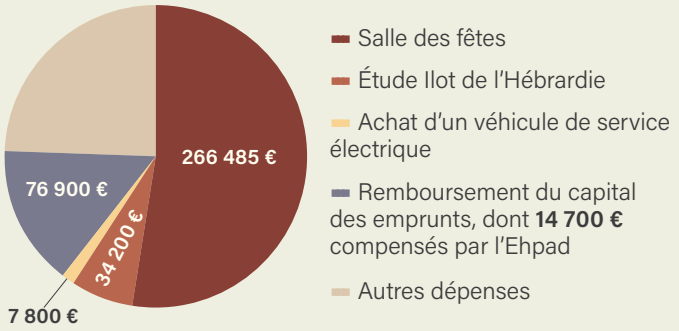
**▪ 2022 :**
Le budget 2022 d'un montant de **1 724 079 €** a pu s'équilibrer de la façon suivante :

▪ **233 724 €** destiné au budget investissement
▪ **392 000 €** en réserve pour des investissements ultérieurs
▪ **7 000 €** de charges financières
▪ Le niveau des recettes est constant voire diminué, pas de hausse de fiscalité significative et dotations de l'État au mieux stables.

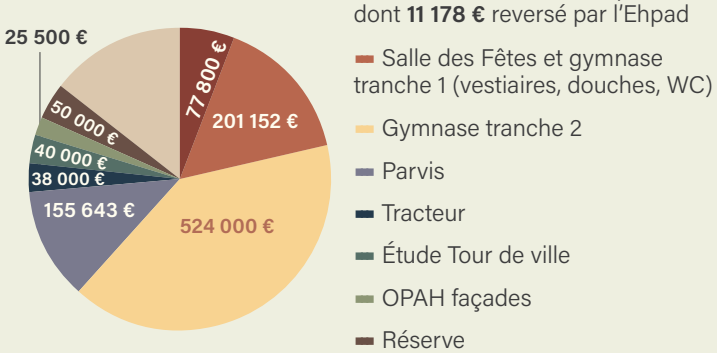
### Investissement (TTC) :

**▪ 2021 :**
Les recettes ont été de **358 023 €** dont **183 569 €** provenant du budget de fonctionnement de l'année 2020.

Les dépenses ont été de **507 418 €**, dont :




**▪ 2022 :**
Les dépenses ont été estimées à **1 302 145 €** dont :




## BUDGET EAU (HT)

### Fonctionnement :

**▪ 2021 :**
L'année s'est terminée avec un excédent de **61 616 €** et **319 442 €** en cumulé.

**▪ 2022 :**
Le budget s'est équilibré à **487 443 €**.

### Investissement :

**▪ 2021 :**
- Fin des travaux Escabasse et Naudy Bas : **32 700 €**.
- Excédentaire pour **20 000 €** et **104 754 €** en cumulé.

**▪ 2022 :**
Travaux Aubière : **90 000 €**.

## BUDGET ASSAINISSEMENT (HT)

### Exploitation :

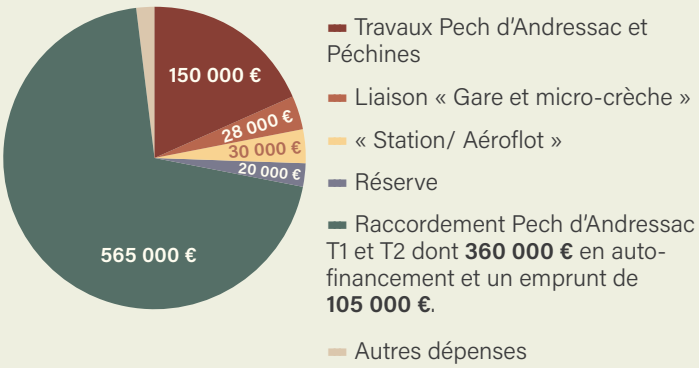
**▪ 2021 :**
L'année s'est terminée avec un excédent de **8 702 €** et **170 453** € en cumulé, à noter une baisse des recettes de **12%**.

**▪ 2022 :**
Le budget s'est équilibré à **312 354 €** dont virement à la section investissement pour **67 258 €** et **80 605 €** en réserve.

### Investissement :

**▪ 2021 :**
L'année s'est terminée avec un excédent de **123 801 €** et **228 051 €** en cumulé.

**▪ 2022 :**
Le budget a été équilibré à **808 000 €**




*Nota : ces travaux n'ont pas été entrepris car le bureau d'études et le Grand-Figeac souhaitent un autre schéma d'assainissement, encore à l'étude.*

# Réhabilitation de l'ILOT de L'HÉBRARDIE




Dire que ce projet est un long parcours du combattant est une évidence. Cependant étape après étape nous avançons. Nous avançons avec la prudence nécessaire pour sécuriser nos démarches et avec la volonté d'aboutir.

Les partenaires financiers mobilisables sur cette opération ont confirmé leur financement ou leur intention de financer cette opération. Pour rappel, le projet communal a été lauréat au deuxième appel à projet « reconquête des friches » pour un montant de **846 538,00 €** et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) l'a déclaré éligible au dispositif Résorption de l'habitat insalubre et de restauration immobilière (RHI THIRORI) destiné à la réhabilitation lourde d'un immeuble ou d'un ensemble d'immeubles.

La réunion publique qui a précédé l'ouverture de l'enquête publique **unique en vue d'obtenir la déclaration d'utilité publique et la détermination des parcelles à déclarer cessibles pour l'opération de requalification urbaine de l'îlot de l'hébrardie au profit de la commune**, a réuni plus de **50 personnes**. L'exposition présentant le projet permettait à chacun d'en mesurer l'importance et les enjeux pour le village.

L'étape enquête publique est à ce jour terminée, le commissaire enquêteur, après analyse des avis recueillis, a rendu son rapport d'enquête en donnant **un avis favorable** à la Déclaration d'Utilité Publique, Mme la Préfète du Lot a déclaré d'Utlité Publique l'opération de réhabilitation de l'îlot de l'Hébradie.

Le dossier suit son cours...

*Jean-Pierre Ginestet*
*Adjoint au Maire, chargé de l'urbanisme*





## CAMPING LE TERRIOL

Enfin la première saison complète depuis notre reprise en 2020...
L'année a bien commencé avec le rassemblement **Pâques en Quercy** qui a boosté nos réservations dès l'ouverture du camping le 10 Avril. Le parking camping-car a également fait le plein sur ce week-end avec près d'une centaine de véhicules de loisir installés pour l'occasion.

L'ensemble de la saison reste correct avec un mois de Juillet relativement très calme par rapport aux années précédentes. Suite aux deux années de Covid et aux fortes chaleurs que nous venons de subir, la tendance touristique était au « bord de mer ». A cela il faut rajouter la perte du marché des potiers qui est un gros manque à gagner.

Heureusement, on peut compter sur les festivals du **Bordu** et **Africajarc** pour contribuer à l'animation du village sur ce mois de Juillet.

La saison a été entachée par la difficulté de recruter du personnel saisonnier, comme dans beaucoup de secteurs et nous avons dû mettre en stand-by la partie restauration à notre grand regret et surtout celui des clients.

**D'ailleurs, pour la saison 2023, nous recherchons un(e) agent d'entretien ; nous mettons également à disposition une cuisine équipée ou un emplacement Food truck pour une personne autonome et motivée pour la partie restauration.**

En résumé, belle saison tout de même et on continue.

**Le camping est ouvert du 10 Avril au 30 Septembre.**

Camping ** Le Terriol
Rue du cuzoul 46160 CAJARC 05 65 40 72 74

## GÎTE LE COMMUNAL

Nous avons repris la gestion du gîte communal de Cajarc en plus de celle du camping.

Après une ouverture au pied levé le 04 juillet 2022, il a fallu énormément communiquer auprès des offices de tourisme et des autres gîtes du GR65 qui annonçaient aux pèlerins la fermeture du gîte communal cette année. La saison n'aura duré que 4 mois, mais cela a permis de rendre à notre village la capacité d'accueil qu'il mérite, le gîte possédant 20 lits en chambres et dortoir.

Une première « petite » saison qui s'achève, afin de laisser place à une saison complète en 2023.
Nous remercions la commune de Cajarc et l'ensemble du conseil municipal de nous faire confiance dans cette aventure.

*BLOMMAERTS Ludovic et MB, gérants*



**Le Gîte est ouvert du 15 Mars au 31 Octobre.**

Gîte Le Communal



## DOMAINE DES CAZELLES

Cette saison encore, le groupe ATEYA et les propriétaires du Domaine des Cazelles ont travaillé conjointement pour proposer un environnement de qualité aux vacanciers.
Après 2 saisons marquées par la crise sanitaire, nous avons enfin eu le plaisir d'accueillir nos hôtes dès le mois d'avril avec notamment l'accueil de nombreux hôtes autour de l'événement « Pâques en Quercy », grand succès de ce début de saison.
En deux ans la résidence a connu plusieurs avancées importantes : réhabilitation du terrain de tennis en terrain multi-activités (pétanque, basket, pique-nique, animation), rénovation de la réception, changement du liner et margelles de la piscine, début des rénovations à l'intérieur des hébergements.
De l'initiative de l'Association G2C, certains propriétaires s'investissent particulièrement.

Ils se retrouvent plusieurs fois par an pour travailler ensemble sur l'entretien du domaine, la mise en valeur du patrimoine local présent sur notre site : restauration des Cazelles, des murs en pierres sèches et réfléchir aux projets à venir.

ATEYA est très attachée à la volonté d'ancrer fortement Le Domaine des Cazelles dans le tissu économique local en favorisant la promotion du patrimoine Lotois, en travaillant en collaboration avec les commerçants et prestataires Cajarcois.
Ainsi, outre les nouvelles activités proposées au sein de la résidence cet été : chasse au trésor, concours photos, nous proposons à nos vacanciers l'installation de Food trucks dans la résidence, des randonnées dégustation à la Brasserie Kos, des cours de Yoga, des massages à domicile.
N'oublions pas le concert organisé par le moto club MC2 le 14 août.
Cette saison s'est achevée dans la bonne humeur et la convivialité avec un apéritif de clôture, rassemblant autour de notre équipe, la Mairie, l'Office de Tourisme, les associatifs, les propriétaires et les représentants de l'association G2C, nos partenaires, que nous remercions encore pour leur présence et leur jovialité.



Premières occupations : mai 2024.

# VILLAGE VACANCES VVF

**L'aventure VVF – Village de vacances à Cajarc - n'est peut-être pas terminée.**

Ce site vient en effet d'être repris en main par un Lotois d'adoption qui a comme projet sa remise en état architectural et son réaménagement intérieur. Un certain nombre de duplex plus spacieux devraient y être aménagés tandis que d'autres duplex seront remis en état d'origine avec un confort augmenté. Le but étant de ne pas oublier ce qu'a été le concept des vacances pour tous dans les années 60.
Une volonté d'ouvrir un point restauration d'été est également à l'étude. Celui-ci bénéficierait tant au village de vacances voisin du Domaine de Cazelles, que de la ville de Cajarc et de ses environs.

# & PATRIMOINE

# LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE

**La Réserve naturelle nationale d'intérêt géologique du Lot (RNN) vous souhaite une belle année 2023 !**

La mission première de la Réserve, gérée par le Parc naturel régional des Causses du Quercy, est la protection des fossiles et des autres éléments géologiques classés depuis 2015 par un décret de l'État. Son logo est facilement reconnaissable et vous avez peut-être déjà croisé des agents en mission de surveillance des sites ou d'animation sur votre commune.
Chaque année, des paléontologues venus de plusieurs laboratoires en France et à l'étranger se réunissent aux phosphatières du Cloup d'Aural à Bach pour décrypter ce que racontent les restes d'animaux et de végétaux passés. Cette année, les fossiles du Quercy ont été mis à l'honneur avec la soutenance de deux thèses universitaires incluant des espèces de nos régions. Les phosphatières ont su démontrer une fois de plus leur attractivité scientifique avec la création du projet sur plusieurs années de l'Agence Nationale de la Recherche nommé ENLIVEN et qui aura pour thématique l'étude des changements climatiques enregistrés par les fossiles de mammifères et de végétaux datant de ces époques. Sur la Plage aux ptérosaures, le paléontologue Jean-Michel Mazin produit actuellement une monographie qui relate les découvertes sur ce site exceptionnel ! Mais ce n'est peut-être pas une phosphatière ou un gisement à ichnites (empreintes fossiles), que vous avez sur votre commune !

Localité-type, site géomorphologique, minéralogique ou tectonique, etc ; il y a encore beaucoup de curiosités géologiques à découvrir ! Vous pouvez trouver des informations sur la Réserve dans le livret Découvrir disponible sur le site internet du Parc Naturel Régional : **www.parc- causses-du-quercy.fr**.

Sans oublier de regarder les Causseries, l'agenda culturel du Parc qui vous propose des animations gratuites toute l'année. Nous essayons de rendre de plus en plus d'animations accessibles aux personnes en situation de handicap.



N'hésitez pas à nous contacter au **05 65 24 20 50** ou par mail : **reserve.naturelle.lot@parc-causses-du-quercy.org** pour en développer davantage.

*L'équipe de la Réserve naturelle nationale d'intérêt géologique du Lot, Quentin Vautrin (Conservateur), Emmy Martins (Animatrice)*

Réserve Naturelle Géologique LOT

Parc naturel régional des Causses du Quercy

unesco Géoparc mondial



# CHEMINS DE COMPOSTELLE : le Parc Naturel Régional finalise le plan de gestion

Le tronçon du GR65 situé entre Faycelles et Cajarc est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France, depuis 1998. Il fait partie des 7 tronçons classés, tous situés sur la Via Podiensis.
Un plan de gestion local permet de protéger et de gérer efficacement ce patrimoine pour les générations actuelles et futures. Le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, accompagné par les agences Monono et Pollen, a assuré sa rédaction et son animation.

Aux côtés du Département, du Grand Figeac, de l'Office de Tourisme du Grand Figeac, du CAUE, de la DREAL Occitanie et de Lot Tourisme, la commune de Cajarc a participé aux différents ateliers de travail et de terrain organisés spécifiquement pour ce tronçon.
Ce plan de gestion a été transmis fin 2022 par le Parc à l'Agence française des Chemins de Compostelle (AFCC). Il viendra alimenter le plan de gestion national des Chemins, qui sera porté par l'Etat français auprès de l'UNESCO en 2023.

## FESTIV'ÉTÉ

Plus de COVID, moins de restrictions, plus de liberté, que du bonheur.
On en a bien profité à Cajarc pour le plus grand plaisir de tous les habitants et des touristes.

**Pas une semaine sans un évènement. Des concerts, des contes, des animations pour les enfants, du cinéma, des brocantes, de la danse, des festivals : les 3 jours du Bordu, Africajarc, Rock'NLot, la BD Prend l'Air et la Fête du Safran.**

Toutes ces animations se sont déroulées sans problème dans la joie et la bonne humeur.
Bien qu'il n'y ait plus de Comité des Fêtes, la fête de Cajarc fut une réussite. Le samedi, une soirée organisée par le Club de Foot, et le lundi, un excellent repas préparé par les restaurateurs de Cajarc.

De très belles surprises :

▪ Pour **Pâques en Quercy**, les commerçants ont installé des vélos devant leurs vitrines pour accueillir la concentration Nationale de Cyclotourisme qui s'est déroulée au bord du Lot du 16 au 18 avril. Ce fut un beau weekend.

▪ **La Fête de la Musique** le mardi 21 juin sous une pluie battante mais appréciée de tous.

▪ **Le Carnaval** des enfants et familles le 5 mars et **Familles en Fête** le 2 juillet organisés par la Locollective et l'école de Musique.



*Repas des commerçants ▪ Fête de Cajarc*

▪ **La soirée du 13 juillet** a attiré un grand public, d'abord par l'excellence de la paëlla du Club de Foot suivie de la retraite aux flambeaux avec la Banda de Cajarc et d'un très beau feu d'artifice pour lequel nous remercions la municipalité de Salvagnac, l'UCA et les commerçants et artisans de Cajarc qui y ont participé financièrement : Esprit nomade, Intermarché, Pharmacie, La Cantine, Boulangerie Tybalt et Nicolas, La Pause, Schmilblick, Au fil des saisons, La graine en vrac, Boucherie Vinghes, Belle de Jour , Garage Couybes, Entreprise Bariviera, Camping Le Terriol.

▪ **L'intervillage entre Salvagnac et Cajarc** le 14 juillet. Les 2 équipes se sont affrontées « loyalement » sur le Lot et sur l'esplanade du Bord du Lot. Bon! L'équipe de Salvagnac a gagné mais nous prendrons notre revanche en 2023.

▪ **Une chorale burlesque** sur la place du Foirail le 29 juillet. Particulièrement appréciée.

▪ **La Fête des jardins** le 10 septembre. Une réussite de l'avis de tous.
En conclusion, pas le temps de s'ennuyer.

Nous tenons à remercier vivement toutes les associations et plus particulièrement 2 nouveaux directeurs :
Eddy Choiral d'**Arts et Scène**, (anciennement Ecole de Musique) et Thomas Delamarre de la **MAGCP**.

**Grâce à vous, la culture devient accessible à tous.**

*Patricia Huget, conseillère municipale*



*Fête de la musique*



*Jeux intervillages*



## SAISON CULTURELLE 2022-2023

La mairie a décidé de mettre en place une saison culturelle pendant les périodes d'automne et d'hiver.
Pour cela nous avons créé une commission culture formée de personnes diverses, présidents ou directeurs d'associations, élus, et autres.
Nous nous sommes réunis régulièrement et nous proposerons aux Cajarcois du théâtre, de la musique, un festival Polar, un festival de jazz, un bal, un spectacle pour enfants, des expositions à la maison des Arts.
Nous débutons et attendons avec impatience l'ouverture de la salle des fêtes. Nous souhaitons faire appel essentiellement aux compagnies de spectacle du Lot.

*Patricia Huget, conseillère municipale*

# ARTS & SCÈNE

## EVOLUTION ET APPRENTISSAGE

L'Ecole de musique intercommunale du Pays de Cajarc est devenue depuis la rentrée scolaire 2022 Arts & Scène, centre d'enseignement artistique intercommunal du pays de Cajarc, avec comme volonté l'évolution de son projet associatif.
La rédaction d'un nouveau projet d'établissement est en cours et sa mise application est prévue pour la rentrée prochaine.
Pour autant, le centre débute sa mue en proposant depuis la rentrée 3 parcours d'apprentissage, à savoir :

### LE PARCOURS MUSIQUE

**Cours d'éveil :** ce cours est à destination des enfants du territoire âgés de 3 à 5 ans. Il se déroule sous une forme collective afin de découvrir de manière ludique les premières notions musicales.
**Cursus complet :** ce cours concerne enfants, adolescents et adultes. Il est composé d'un cours de formation musicale, d'un cours de pratique instrumentale individuel ou de 3 élèves en 1 heure et d'un atelier en pratique collective.
**Hors Cursus :** pratique collective ou formation musicale uniquement.

### LE PARCOURS DANSE

Plusieurs cursus sont proposés afin d'aborder la danse.
**L'éveil à la danse :** concerne les enfants âgés de 5 à 7 ans. Aucune spécialisation n'est abordée, la découverte de la danse et le lien entre musique et mouvements étant au centre de l'apprentissage.
**Danse classique :** ce cours est à destination des enfants de plus de 7 ans souhaitant aborder les notions et techniques de la danse classique.
**Danse contemporaine :** la rencontre entre le mouvement, l'imaginaire et la musique sont les notions abordées lors de ce cours qui regroupe adolescents et adultes.

### LE PARCOURS THÉÂTRE

**Atelier Adolescents :** ce cours est dispensé le mardi en fin d'après-midi. Les adolescents découvrent le travail autour de la prise de parole, l'imagination et l'improvisation.
**Atelier Adultes :** à destination des adultes, ce cours d'improvisation est dispensé une fois par mois dans la salle culturelle de Cénevières.



En s'inscrivant dans le paysage culturel et pédagogique du territoire, le centre d'enseignement continue de développer des partenariats avec les nombreux acteurs sociaux et culturels du territoire. Grace à une équipe associative, administrative et pédagogique de qualité, Arts & Scène s'engage dans le parcours d'éducation artistique et culturelle en proposant en partenariat avec la LoCollective, des temps de sensibilisation et de découverte à la musique et au théâtre. De plus, la collaboration avec le centre d'art contemporain MAGCP sur certains événements (« Une danse ancienne » avec le chorégraphe Rémi Héritier et « Soirée à destination des habitants de Cajarc ») permet aux élèves et adhérents de participer à des projets ambitieux dans et hors les murs.
En complément des actions citées précédemment, voici une liste non exhaustive des nombreux projets partenariaux qui se dérouleront cette année :
▪ Projets transversaux avec les associations Africajarc, la LoCollective, le centre d'art contemporain et la médiathèque du Grand-Figeac dans le cadre du festival Graines de Moutards
▪ Concert des élèves dans le cadre de l'événement « Skate in Puyjourdes » avec le comité des fêtes de Puyjourdes et la LoCollective
▪ Concert des Ateliers Musiques Actuelles des écoles de musique du Grand-Figeac
▪ Fête de la musique de Cajarc
▪ Participation des ateliers Musiques Actuelles et Amplifiées dans le cadre du festival Rock'in Lot organisé par Africajarc
▪ Familles en fête en partenariat avec l'école maternelle, la LoCollective et d'autres acteurs territoriaux

*A ce jour, plus de 200 élèves sont sensibilisés quotidiennement aux actions du centre d'enseignement artistique.*
*L'interdisciplinarité étant au coeur du projet, des rencontres entre les différents parcours sont régulièrement orchestrées afin de valoriser la complémentarité des disciplines.*
*En plaçant l'élève au centre du dispositif, Arts & Scène dispense les savoirs essentiels à la pratique artistique.*

16 Avenue de la Gare - 46160 CAJARC - 05 65 11 05 24 - administration@arts-et-scene.fr

ARTS & SCÈNE
centre d'enseignement artistique intercommunal du pays de Cajarc

GRAND FIGEAC Terre d'avenir
LOT LE DÉPARTEMENT



# MAISON DES ARTS GEORGES ET CLAUDE POMPIDOU

La **Maison des arts Georges et Claude Pompidou** est un centre d'art contemporain. Labellisée « d'intérêt national » par le Ministère de la culture, elle reçoit le soutien de l'État (Drac Occitanie), de la Région Occitanie et du Département du Lot. Tout au long de l'année, nous organisons des expositions (peinture, dessin, sculpture, vidéo, numérique), des ateliers pour le jeune public et des événements en tous genres : projections cinéma, concerts, rencontres, dégustations. Implantée à Cajarc depuis 1989, la Maison des arts est ouverte aux habitantes et habitants de Cajarc et de ses alentours à travers ses diverses activités. L'accès aux expositions et aux événements est gratuit, il suffit de pousser la porte, pour cinq minutes ou pour une heure ! La participation aux ateliers et visites commentées se fait sur réservation.

Pour lancer l'année 2022, nous avons convié les habitantes et habitants de Cajarc à une soirée spéciale, organisée en complicité avec l'école intercommunale de musique (désormais Arts & Scène) et Monsieur Jacques Viratelle, Maire de Cajarc. Au programme, visite de l'exposition La Cérémonie, concerts des élèves et professeurs de l'école de musique et buffet convivial.

**En 2023**, nous renouvelons cette invitation au mois de mars, toujours avec Arts & Scène et l'équipe municipale. La date de cet événement sera annoncée en début d'année. Ce sera l'occasion de vous dévoiler la programmation des expositions et des événements 2023.

L'équipe de la Maison des arts porte une attention particulière au jeune public et réserve ainsi un accueil privilégié aux enfants dès leur plus jeune âge. Par les différentes activités proposées, elle accompagne les enfants dans un éveil au monde et à leur propre créativité à travers le regard des artistes, français et internationaux, invités dans le cadre des expositions. En 2022, la Maison des arts a accueilli plus de 2000 enfants et adolescents de Cajarc et du territoire proche qui ont pu bénéficier de visites particulières des expositions, d'ateliers de création ou de séances de découverte d'œuvres de l'artothèque du Lot.

Enfin, en 2023, ne manquez pas **le projet proposé par le danseur et chorégraphe Rémy Héritier : Une danse ancienne – Cajarc**. Avec ou sans connaissance de la danse, vous avez l'opportunité de participer à la création d'une chorégraphie dans l'espace public, appelée à être présentée chaque année, à la même date, sur le même lieu, pour toujours !

Toutes les infos sur notre site internet.

**Informations : www.magcp.fr / 05 65 40 78 19**



# ASSOCIATIONS

## ASSOCIATION AFRICAJARC

### Le Festival Africajarc

**Une magnifique 23e édition pour Africajarc !**

Le festival a su insuffler une nouvelle âme culturelle sur le Lot en amenant un vent de fraîcheur sur la scène et à travers les rues de Cajarc. Une programmation de qualité, des artistes internationaux (**Youssou N'Dour, Keziah Jones**), des scènes découverte, des talents révélés au sein de ces **4 jours** emplis de joie et de partage. **Littérature, contes, cinéma, arts plastiques, ateliers pour enfants, stages de danse et de percussion** étaient proposés au cœur du village, faisant de Cajarc un véritable festival complet et pluridisciplinaire.

Les marchés et restaurants ont empli les rues de leurs couleurs et de leurs saveurs d'Afrique.
**22 000 personnes** ont arpenté les rues de Cajarc, les concerts ont, quant à eux attiré, jusqu'à **4 000 festivaliers** sur la plus grosse soirée.
Africajarc reste l'un des plus grands festivals de culture africaine avec l'avantage de garder un esprit de famille, des activités gratuites pour tous et offre une variété culturelle que l'on ne trouve nulle part ailleurs.

**La prochaine édition se déroulera du 20 au 23 juillet 2023.**

*Africajarc*

**Infos : www.africajarc.com**



*Youssou N'Dour*
*Festival Africajarc 2022*



*Festival Africajarc 2022*

## SORO SOLO • Citoyen d'honneur de Cajarc

Le samedi 23 juillet 2022, pendant le festival Africajarc, Soro Solo a été déclaré citoyen d'honneur de Cajarc.
Sur scène, monsieur le Maire lui a remis la médaille de la ville sous les applaudissements du public.

Soro Solo, de son vrai nom Souleymane Coulibaly, est un journaliste ivoirien. Il a obtenu l'asile politique en France en 2002.
De 2006 à 2015, il a animé l'Afrique Enchantée, une émission de radio diffusée sur France Inter.
Il a créé le Bal de l'Afrique Enchantée qui nous a fait danser à Cajarc en 2011 et 2012.
Amoureux et grand connaisseur de la musique africaine, il présente, depuis 2008, les artistes sur la grande scène d'Africajarc.

Nous sommes ravis de l'accueillir parmi nous.

*Patricia Huget, conseillère municipale*



*Soro Solo sur la scène du Festival Africajarc • 2022*


Rock N'Lot 2022

## Rock N'Lot

Après sa première édition et deux ans de COVID, les organisateurs de **Rock N'Lot by Africajarc** sont satisfaits du retour de leurs fidèles festivaliers. Approchant une jauge de **600 personnes**, le festival **Rock N'Lot du samedi 27 août 2022** a été un franc succès.

La scène et les food trucks situés au Théâtre de Verdure de Cajarc ont créé une ambiance à la fois conviviale, familiale et résolument rock !




## Destination Manantali

A Africajarc, on aime les projets qui ont du sens.
Promouvoir les cultures africaines a toujours été notre leitmotiv, y ajouter une dimension humanitaire notre souhait le plus cher.
Pour la 2ème fois cette année, **un convoi de bénévoles a apporté du matériel au Mali**.
Une expédition de plusieurs semaines pour soutenir des initiatives locales : construction d'une école et dons de manuels scolaires, apport de matériel agricole, projets d'irrigation divers, plantation d'arbres fruitiers.
Africajarc, toujours là pour soutenir et aider.

Vous pouvez toujours faire vos dons à l'association Africajarc :
**24, place du foirail 46160 Cajarc** - don déductible des impôts.


Boubacar Ndiaye

## Les escales

Plusieurs Escales (programmation hors festival) ont ponctué l'année 2022.

▪ **Samedi 5 mars 2022** à l'auditorium d'Arts et Scène de Cajarc : **De Bouches à Oreilles**, conte de **Boubacar Ndiaye**. Un spectacle proposé par Africajarc dans le cadre de la quinzaine Graines de Moutard en partenariat avec la Locollective et Arts et Scène .

▪ **Samedi 30 avril 2022** au Théâtre Municipal de Villefranche : **Solelh- Jazz du Monde**, un concert proposé par Africajarc en partenariat avec l'AJAR.

▪ **Samedi 11 juin 2022** à l'auditorium de Cajarc : Africajarc a eu l'honneur d'accueillir le conteur togolais **Allassane Sidibé**. Une invitation à voyager à travers l'univers du riche patrimoine oral africain et mondial...



## IN EXTREMIS

L'association **In Extremis** a pour objectif le développement de la culture en milieu rural.
Chaque année, elle organise **un stage de musique improvisée**, début août, en partenariat avec Arts & Scène, Centre d'enseignement artistique du pays de Cajarc. Le stage est encadré par des musiciens professionnels et s'adresse aux musiciens de tout niveau. Chaque stage se termine par deux représentations.
En 2022, la première a eu lieu à la Maison des Arts Georges et Claude Pompidou en partenariat avec Ciné Lot. La seconde s'est déroulée le lendemain à l'auditorium de Cajarc.

**Le prochain stage aura lieu du 7 au 11 août 2023.**

**Renseignements : Alexandre Cajarc de Lagarrigue, président de l'association - cajarcdelagarrigue@yahoo.com**




# FESTIVAL DE LA BD

Après deux ans de report pour cause de pandémie, la BD a été à la fête à Cajarc. Beaucoup d'incertitudes sur le déroulement cette 23ème édition nous ont pourtant fait hésiter... il fallait y croire et c'est fait.
L'association a travaillé pour que cette nouvelle édition renoue avec l'esprit de convivialité qui a fait l'image de « La BD prend l'air » et que cette fête de la Bande Dessinée soit belle.

Le temps de la BD est enfin revenu et cette nouvelle édition n'a pas failli à sa réputation en proposant un programme riche de conférences, d'expositions et de rencontres.

Catel Muller, l'invitée d'honneur, qui se consacre depuis plusieurs années à la réhabilitation des femmes artistes et engagées et à leur parcours, nous a fait le plaisir de répondre à notre invitation et de nous permettre ainsi de donner une plus grande place aux autrices.

Après Kiki de Montparnasse, Joséphine Baker, Olympe de Gouges et Alice Guy, auxquelles Catel a consacré ses derniers romans graphiques, Françoise Sagan est apparue comme une évidence pour illustrer l'affiche de cette 23ème édition. Le pari est gagné, l'affiche de cette édition rejoint celles qui ont marqué notre manifestation.

Près de 40 auteurs ont répondu présent pour constituer un magnifique plateau qui a satisfait le public et permis de belles découvertes. Ce sont plus de 1 500 visiteurs qui ont déambulé entre stands et tables.

La BD prend l'air s'est associé au projet **EUREKA Champollion 2022** en proposant une conférence et une exposition qui ont mis en avant l'Égypte, Champollion et l'écriture.

*Jean-Pierre Ginestet, président*



# BANDA DE CAJARC



**La Banda de Cajarc** a été créée il y a **41 ans** au sein de notre association l'Alliance Cajarcoise, société de musique fondée en 1892. Nous animons tous types d'évènements festifs : fêtes locales, cavalcades, marchés, apéritifs de mariage, anniversaires etc...
Au cours de l'année 2022, nous avons par exemple joué pour les fêtes de Figeac, Saint-Jean-Mirabel, Saint-Félix, Cajarc, Lentillac-Saint-Blaise. Nous avons aussi animé des mariages à Figeac et à Souyri Salles-la-Source, puis un anniversaire à Lunan.

A Cajarc, nous avons assuré la retraite aux flambeaux du 13 juillet ainsi que la cérémonie au monument aux morts du 14 juillet et l'ouverture de la Fête du village.

**Si vous jouez d'un instrument de musique et souhaitez partager votre passion au sein d'un groupe dans une ambiance festive et décontractée, n'hésitez plus, contactez-nous.**

*Pour le bureau de l'Alliance Cajarcoise*
*Le Président : Michel Raffy*

**Contact : raffy.michel0539@orange.fr**




# LOUS BOURRÉLOUS

Le groupe folklorique **Lous Bourrélous** a été créé par **Nicole Péligry** à Cajarc le 13 Février 1983 .
Cette année nous avons répétés les vendredis soir à la salle du stade de Cajarc et avons fait deux représentations : le 10 Juillet avec l'Association du Bordu et le 16 Juillet au Théâtre de verdure.

En 2023 il y aura **40 ans** que les Bourrélous se produisent régulièrement chaque année dans la commune, les communes avoisinantes ainsi qu'un grand nombre de départements.

Cette année, les répétitions se font les 1er et 3ème vendredis de chaque mois à 20h30 à la salle du stade.
Le groupe propose aussi, un atelier de danses traditionnelles les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois de 18h30 à 20h à la salle du stade.

**Si vous aimez danser , pas de prise de tête, personne sur la touche,**
**Venez nous rejoindre dans une ambiance conviviale !**

**Renseignements : Nicole Péligry, présidente - 07 50 66 39 69**

# CIE LA BÊTE À CORNES



La **Compagnie La Bête A Cornes** de Cajarc a pour vocation de jouer dans les petits villages du Lot et des départements alentour. L'an dernier et cette année également le Compagnie tournera avec deux spectacles, une comédie tragico-comique **Pour manger A La Table Des Girafes Il Faut Avoir Un Long Cou** et un spectacle poético-musical **Voyage en Solo**. Un nouveau spectacle est en préparation.

La Compagnie dispense toujours des cours de théâtre les deuxièmes et quatrièmes mardis du mois ; il reste encore quelques places.

Cette année la Compagnie souhaite organiser divers spectacles pour les Cajarcois.

Cie LA BÊTE A CORNES

**Renseignements : 06 22 22 03 27**



# M2C MOTO CLUB

Association dont le siège se situe à La Cantine, son Assemblée Générale a lieu en Janvier de chaque année ; tous les motards intéressés peuvent y assister. De nombreuses sorties sont proposées pour les adhérents en fonction de la météo.

Le Club, qui compte une cinquantaine d'adhérents, propose 3 manifestations chaque année, ouvertes à tous les motards.

**En 2022 :**

- **La rando de Pâques du dimanche 17 avril**, sortie ensoleillée sur la journée avec un repas à la Ferme des Cazalous à Puyjourdes et une visite de La Chartreuse à Villefranche.
- **La rando de Pentecôte du dimanche 5 juin**, sortie perturbée par une météo instable. Les motards courageux se sont retrouvés le midi au bord du Lac St Gervais. Malheureusement, la soirée apéro concert avec le groupe Yarglaa a dû être annulée.
- **La rando du dimanche 14 août** sur la journée avec un pique nique, suivie d'une soirée apéro-restauration-concert avec le groupe Newtown au Domaine des Cazelles ATEYA Vacances, notre partenaire du jour.

**Contact : mc2.bureau@gmail.fr - 06 81 53 40 03**

# LES JARDINS DES DIABLES AU THYM

## LE JARDIN PARTAGÉ : BONS PLANTS À CAJARC !

Après une période de travail et d'enrichissement de la terre durant l'hiver, un atelier semis a été organisé fin février sous les conseils avisés de Anne, maraîchère à Larnagol. Chaque participant est reparti avec son lot de godets à choyer jusqu'à la plantation, permettant ainsi de réduire les achats de plants.
Est arrivée la chaleur, la grosse chaleur, la canicule et à peu près tout a résisté à ce régime sec ! La proximité de la rivière a grandement aidé.
Belles floraisons et bonnes récoltes ont soldé cet été.
En même temps, pendant quelques mois, la préparation de la « Fête des Jardins et des Épouvantails » a généré une effervescence de tempêtes dans les cerveaux, de prises de contact, de calendriers d'actions à mener, de coordination, le tout agrémenté d'un soupçon de panique et de prise de risque, ben oui, c'était la première !
On doit la fabrication des épouvantails aux jardiniers et amis bien sûr mais également aux ateliers organisés pour les enfants par la Locollective et à la participation active de quelques résidentes de l'Ehpad. Un vrai bonheur de voir un « bout d'chou » et une « ancienne » discuter de la longueur de laine à couper pour faire des cheveux !
Des groupes se sont constitués pour les courses, avec un grand merci aux différents commerces de Cajarc et du marché, pour la cuisine, deux salades maison proposées dans l'assiette gourmande, pour l'installation des épouvantails et la logistique, pour les animations sur place et au marché, avec également un grand merci aux différents exposants et intervenants.



Ajoutez à tout cela une météo idéale et des balades en calèche et vous avez tous les ingrédients d'une belle fête des jardins et des épouvantails. Et ce fut le cas ce 10 septembre 2022 !!!
Depuis, le calme est revenu puis, de nouveau des projets germent, n'hésitez pas à nous rejoindre, ça bouge tout le temps au jardin, on a besoin de vos idées et aussi et surtout de vos connaissances et expérience, on n'en sait jamais assez et on n'est jamais trop nombreux.

*Le Jardin des Diables au Thym*
*Chemin des Mariniers*

**Contact : lesdiablesdecajarc@gmail.com**

*JardinCajarc*

# SERVICES D'AIDE

## LES RESTOS DU COEUR

En mars 2021, **les Restos du Cœur**, après avoir constaté que les communes de Cajarc, Livernon, Lauzes et st Géry n'étaient pas maillées par une antenne des restos, ont présenté un projet de camion itinérant dans ces communes.
Ce camion a pu être aménagé pour enfin être opérationnel. Il a commencé les passages dans les communes et **stationne à Cajarc tous les 15 jours depuis le 27 avril 2022**. Un emplacement leur est spécialement dédié. (Période été jusqu'au 9 novembre)
Ce camion a accueilli **62 personnes dont 31 à Cajarc soit 2600 repas**.

Nous rappelons la mission des Restos du Cœur initiée par Coluche, personne chère aux Cajarcois :
Après la collecte, la distribution de biens alimentaires pour venir en aide aux personnes les plus fragiles de notre société et les aider à retrouver une vie normale.

La période d'hiver a débuté le 21 novembre avec 25 personnes inscrites à Cajarc. **Elle aura lieu jusque vers fin mars.**

**Merci à tous les bénévoles qui s'impliquent dans cette organisation.**

*Catherine Bariviera, adjointe au maire*

## LOT AIDE À DOMICILE

**Professionnalisme, proximité et confiance.**
**Aux côtés de tous les Lotois.**

**Depuis 2010, Lot Aide à Domicile**, intervient sur l'ensemble des communes du département et accompagne les lotoises et les lotois dans leur quotidien.

LAD assure son engagement de proximité grâce à une vingtaine de points de contact et ses huit agences : Cahors, Lalbenque, Prayssac, Gramat, Saint-Céré, Gourdon, Souillac, Figeac.

A l'occasion d'une visite à domicile, un responsable de secteur vous renseigne sur nos services, vous accompagne dans vos éventuelles démarches de demande d'aides et construit avec vous votre projet d'accompagnement.

**Les services de Lot Aide à Domicile fonctionnent 7 jours sur 7, de 7h à 21h.**

Face à une difficulté passagère ou durable, l'intervenant(e) à domicile vous propose un accompagnement personnalisé et vous apporte une aide à l'entretien de votre logement, à la réalisation des actes essentiels de la vie courante.

**Lot Aide à Domicile assure également la livraison de repas à domicile et réalise des travaux de jardinage & bricolage chez vous. Renseignez-vous !**



**Accompagnement à domicile**
**Portage de repas**
**Services ménagers**

Aide à domicile
NOUS SOMMES LÀ.

**Contacts : 0 805 69 69 46 (appel gratuit) - www.lotaideadomicile.com - lad@epl-lad.org**

## PROGRAMME « HABITER LE GRAND FIGEAC »

**Informations et accompagnement gratuit dans vos démarches :**

**SOLIHA - 05 32 09 54 80**
**habiterlegrandfigeac@soliha.fr**

Sur rendez-vous à Cajarc, le 2ème mercredi du mois de 9h30 à 12h30.
Maison des Services
24, place du Foirail

# ÉCOLES



## ÉCOLE MATERNELLE

**Directrice : Mme Gentou Caroline,** classe MS/GS (moyens-grands 4 à 6 ans), **Mme Deboeuf Véronique,** classe TPS/PS (tout-petits et petits moyens 2 à 4 ans). **Mme Bénédicte Raisson,** brigade départementale.
**ATSEM : Martine Ausset Lamamy, Agnès Sounillac , Marine Calmettes.**
**Personnel Mairie : Véronique Pons, Patricia Gibbe. Juliette Bouillot. Minata Apetogbo.**

La rentrée 2022-2023 s'est bien passée.

L'effectif est en baisse.

TPS 17 (toute petite section) – MS/GS 24 (moyene section et grande section).

L'élection des représentants d'élèves au conseil d'écoles a eu lieu le 8 octobre 2022, le taux de participation était de 64%.

L'opération nationale **« Notre école, faisons-la ensemble »** est une décision ministérielle qui vise à engager une démarche de développement des initiatives locales et faire émerger des projets pédagogiques innovants au service des élèves.

Le vote des règlements intérieurs des deux écoles au conseil d'écoles a eu lieu le 8 novembre 2022.

**Progets pédagogiques :**

- Prix littéraires des incorruptibles (sélection de 6 albums autour desquels le groupe travaille tout au long de l'année.
- Spectacle de l'Astrolabe de Figeac le 6 octobre (ciné-concert avec Maclarnaque, artiste de musique électronique). Journée très apprécié des enfants de MS, GS et CP.

TPS/PS : activités variées dès 5 ans.
MS/GS : travail de l'oral et projet d'un conte mis en musique, prêt hebdomadaire d'albums par la bibliothèque de l'école, promenade hebdomadaire pour les deux classes. Prévision d'un spectacle à la halle culturelle de Limogne en février 2023 (l'épopée d'un pois, chant et théâtre d'ombres).

Trois ATSEM (Agent Territorial Spécialisé) complètent efficacement l'équipe pédagogique. Elles surveillent la cantine, les repas étant préparés par le collège. Elles assurent partiellement le CLAE du matin et du soir et le périscolaire en lien avec la Locollective.
Trois employées de la mairie à temps partiel assurent le nettoyage des locaux, dont une assure le repas du midi avec une ATSEM et la Locollective.

**Bonne année scolaire et merci aux enseignants et tout le personnel de la Locollective et la mairie.**

*Roger Peligry, adjoint délégué aux écoles.*

## ÉCOLE PRIMAIRE

**Directrice Mme Vigoureux** (CE1-CE2), **Mme Grandjean Sylvie** (CM1-CM2), **Mr Séramondi Laurent** (CE2-CM1), **Mme Coudert Charline** (CP), **Mme Pouant Gaële**, décharge direction, **Mme Lacassagne Fabienne** (AESH - Accompagnant des Élèves Situation de Handicap) - **Personnel Mairie : Mme Apetogbo Minata, Mme Bouillot Juliette, Mme Bascop Lydie.**

La rentrée 2022/2023 s'est bien déroulée.

L'école compte 75 élèves au total répartis ainsi sur les 4 classes :
- **17 élèves en CP**
- **18 élèves en CE1 /CE2** (11 CE1 et 7 CE2)
- **19 élèves en CE2/CM1** (11 CE2 et 8 CM1)
- **21 élèves en CM1/CM2** (7 CM1 et 14 CM2)

**Cette année encore, de nombreux projets seront réalisés :**

**Classe CP :**
- Un projet cuisine avec Julie Rouelle
- Un projet sur les émotions avec Anne Delmas, infirmière
- Le Rallye-Maths, un outil pédagogique pour faire vivre les mathématiques

**Classe CE1 :**
- Écoute et apprentissage de chansons françaises
- Un grand projet sur les émotions incluant un travail sur le harcèlement
- Le Rallye-Maths également.

**Classe CE2 :**
- Un projet golf (2ème trimestre)
- Une sensibilisation aux risques que représentent les écrans avec Anne Delmas, infirmière du collège
- Le projet SYDED : sensibilisation autour de la thématique du compostage et la visite des classes de CE1/CM1 et de CM1/CM2.

**Projet classes transplantées :**

Par les classes de CM1 (8 élèves) et de CM1/CM2 (21 élèves) en février 2023 à l'Arcouade Payole (65). Le séjour aura lieu du lundi 06 au 10 février 2023.

Activités dominantes pendant le séjour :
- Ski alpin, randonnées, raquettes
- Découverte du milieu montagnard
- Astronomie (visite Pic du Midi)
- Les énergies renouvelables

Elles sont organisées autour de 3 domaines :
- La connaissance du patrimoine local
- La culture scientifique
- L'éducation sportive et physique

**Autres projets :**

- Le spectacle de Noël pour les deux écoles qui a eu lieu le vendredi 19 décembre.
- Le projet carnaval qui aura lieu pour les deux écoles le 10 ou 17 mars 2023.
- Le projet **Notre école, faisons-la ensemble** (voir article école maternelle).



Du matériel informatique a été attribué à la classe de Sylvie Grandjean (CM1 et CM2), soit 13 ordinateurs financés par la mairie.

Avec tous ces projets et l'investissement de notre équipe d'enseignants, nos écoliers devraient avoir une bonne année scolaire.

Le personnel communal est en charge du ménage, de l'accompagnement des élèves à la cantine du collège, et de la surveillance dans la cour de l'école pendant la pause méridienne.
Le personnel technique mairie s'occupe des travaux de fonctionnement et de l'entretien des bâtiments.
Le périscolaire et la garderie sont assurés en majorité par La Locollective.

*Roger Peligry, adjoint délégué aux écoles*

# LES BRASSERIES DE CAJARC

Connaissez-vous DUNE et KOS - Mas du Verdier ? Saviez vous que Cajarc possédait 2 brasseries artisanales et biologiques installées depuis 2021 ? Sauriez-vous nous situer à Cajarc ? Avez-vous eu l'occasion de nous rencontrer ?
Présents sur le Salon de La BD et à la fête du Safran nous avons la volonté de participer à l'attractivité de notre beau village. Dans le courant de l'été nous vous concocterons une fête de la bière afin de découvrir l'univers des bières artisanales locales.




## KOS

Sur le causse de Cajarc, **Céline** et **Aurélien Alibert** vous accueillent au Mas du Verdier dans un ancien corps de ferme Quercynois. Une belle balade depuis Cajarc sur le GR 65, le chemin livre, tout proche du Super Cayrou.
**Avec une gamme de 8 bières Biologiques et Nature et Progrès**, nous sommes soucieux de partager notre savoir-faire.

Nous vous invitons à visiter la Brasserie (sur réservation). Pendant environ une heure nous vous parlerons des ingrédients, des procédés de fabrication et du matériel...

**Puis, nous vous ferons déguster nos bières aux aromes subtils.**

**Contacts : 06 58 10 19 25 ou 06 76 96 16 53**
**brasserie@masduverier.fr - www.masduverdier.fr**

Le Verdier - 46 160 CAJARC

KOS Mas du Verdier

## DUNE

Amis d'enfance, **Bastien** et **Jean-Baptiste** ont installé la brasserie **Dune** dans une ferme familiale centenaire de Cajarc, située dans un lacet du Lot. D'abord étable, reconverti séchoir à tabac, les vies de ce lieu sont multiples et le brassage est une nouvelle page.

Toujours à la recherche de l'accord qui sublimera un style, ils proposent des **bières originales, équilibrées et harmonieuses, accessibles à tous**.
La méthode de brassage est traditionnelle, biologique et les recettes mettent en valeur les produits et savoir-faire locaux.

**Contacts : 06 87 21 07 06**
**jb@brasseriedune.fr - www.brasseriedune.fr**

Andressac - 46 160 Cajarc

BRASSERIE DUNE





# LA SOURIS VERTE

**La Souris Verte**, c'est un café littéraire proposant rencontres et échanges autour d'un potage maison.

Nous aimerions y organiser des **débats, conférences, rencontres, expositions, cafés philo, ateliers lecture** et sommes à l'écoute des envies et idées de chacun.
Les supports sont nombreux et variés car nous sommes bouquinistes.

L'originalité du lieu réside en l'ambiance de brocante et de friperie qui y règne, mêlant lecture, flânerie et achats responsables du fait de la seconde main des objets présentés.

Enfin, nous proposons une petite restauration à consommer sur place ou à emporter : potages, tartes et cakes sucrés ou salés, salades…
Ceci pour une petite faim, un déjeuner sur le pouce mais aussi pour restaurer les pèlerins sur leur chemin.

*Dominique Mazzarese*
*La Souris Verte*

**Place de l'eglise**

# AGENCE IMMOBILIÈRE

Installé depuis 2019 comme conseiller immobilier sur Cajarc et ses environs, **Sébastien GOUSSET** a rejoint le groupe Sélection Habitat pour ouvrir une agence immobilière sur le boulevard du Tour de Ville de Cajarc. **Nelly HESSE** y officie depuis le début d'année et le binôme a déjà à cœur de mettre à disposition tout son professionnalisme pour réaliser les projets d'achat et de vente : estimations gratuites et audits de biens, photos professionnelles, photos et vidéos par drone, visites virtuelles, accompagnement personnalisé dans toutes vos démarches, diffusion massive, etc.

**Ouverte 6 jours sur 7, de 9h00 à 18h00, sauf lorsque Nelly et Sébastien sont en visite, l'agence offre toute l'attention due à leurs clients pour répondre à leurs besoins.**

Agence immobilière Sélection Habitat
6 bd du Tour de Ville, 46160 CAJARC




**Contacts : 06 21 33 34 76 - 06 10 94 92 93**
**sebastien46@selectionhabitat.com - nelly@selectionhabitat.com**
**selectionhabitat.com**

Selection Habitat
Nelly HESSE
Sébastien GOUSSET
nelly@selectionhabitat.com
sebastien46@selectionhabitat.com
Immobilier de caractère
www.selectionhabitat.com
6, Bd du Tour de Ville
46160 CAJARC - 05 65 11 84 06
SELECTION HABITAT SARL
06 21 33 34 76
06 10 94 92 93
Carte professionnelle délivrée par la CCI de l'Aveyron N° CPI 1202 2016 000 008 762



# POMPIERS

## LES SAPEURS -POMPIERS DE CAJARC



En 2022, ce sont près de **300 interventions** qui auront été effectuées par l'équipe du Centre d'Incendie et de Secours de Cajarc sur les **14 communes** qu'il défend en première intention, mais aussi en renfort dans le cadre de la solidarité à l'échelle des départements du Lot (Feux de végétation de Bagnac et Lacave...) et de l'Aveyron (Incendie de l'Hôpital de Decazeville...).

Plus proche de nous, le samedi soir de la Fête de Cajarc, un feu naissant a été très rapidement maitrisé dans les sapinières de la Cauhne, au pied du travers de la Plogne. Ce feu d'origine inconnu aurait pu, s'il avait été détecté tardivement, avoir des conséquences dramatiques sur l'environnement de notre commune compte tenu du degré de sècheresse auquel nous avons fait face cet été. La réactivité et la proximité de l'équipe, aidé par nos voisins de Limogne, a permis d'éviter le pire.

Pour faire face à cette sollicitation opérationnelle, l'équipe est composée de **43 femmes et hommes**, qui prennent un peu de leur temps et se relayent pour porter secours **24 heures sur 24, 365 jours par an**. Je tiens à féliciter ce groupe qui m'entoure pour son remarquable engagement au service de notre territoire et de ses habitants, faisant face à des situations de détresse très diverses.

La pression opérationnelle qui pèse sur les sapeurs-pompiers continue à s'accentuer. La conjonction de la crise Covid, un nombre important de secours à personnes et les effets du dérèglement climatique, très marqués cette année 2022, démontrent l'ampleur du défi qui est posé à notre modèle de sécurité civile.

L'engagement des sapeurs-pompiers volontaires de Cajarc contribue à garantir, chaque jour, la continuité opérationnelle du service public de protection et de secours à la population qui devient, de plus en plus, le dernier service public disponible face à la désertification sanitaire. Le partenariat avec la Commune de Cajarc qui met à disposition ses employés est essentiel et vital pour que vous disposiez de secours de qualité.

**Si vous souhaitez vous investir à nos côtés, n'hésitez pas à venir échanger avec nous tous les dimanches matins entre 11h et 12h**, l'équipe de garde est présente à la caserne, dans le cadre des vérifications hebdomadaires du matériel et les véhicules.

*Capitaine Patrick Forte*
*Chef du centre d'Incendie et de Secours de Cajarc*



# ADRESSAGE

## L'ADRESSAGE POUR TOUS

Pour satisfaire la demande de nombreux habitants, **en 2023 tous les Cajarcois auront une adresse avec un nom de voie, un numéro et une localisation GPS**. Les secours, les pompiers, la gendarmerie, les facteurs ainsi que les livreurs ne chercheront plus leur chemin.
La commission de cinq membres avec les services dédiés de La Poste a mené à bien cette mission.
La tâche a été plus compliquée que prévu. En effet, les membres de la commission ont mis à jour des incohérences dans certains secteurs qu'il a fallu corriger. De plus cet adressage est vivant. Il évolue et évoluera sans cesse. Les membres de cette commission remercient de leur aide les habitants choisis pour leur connaissance du terrain.

**Une réunion publique se tiendra prochainement pour répondre aux nombreuses questions et suggestions qui ne manqueront pas d'être émises.**

Comme indiqué l'année dernière, les frais de plaques de rues et leur pose seront pris en charge par la commune. **Chaque nouvel adressé recevra gratuitement sa plaque de numéro**. L'apposer à son domicile et la maintenir en état resteront à sa charge.

Les membres de la commission restent à la disposition des habitants qui souhaiteraient obtenir des informations complémentaires en fonction de l'avancement du projet.

*Luc Bardon-Billet, conseiller municipal*






# SERVICES COMMUNAUX

## ARRÊT DU RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS ET DES DÉCHETS VERTS

Compte tenu de la répétition des abus et des incivilités, les services de la commune ne ramasseront plus les encombrants et les déchets verts.

Il est donc désormais interdit de déposer des déchets verts et des encombrants sur la voie publique, ils doivent être déposés à la déchetterie ou compostés.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre participation à préserver la qualité de notre espace public.

Toutes les informations sont sur le site internet de la commune

*Luc Bardon Billet*









# RAPPELS

## PROPRETÉ ET OBLIGATIONS D'ENTRETIEN

Mesdames, Messieurs,
L'entretien des voies publiques et de leurs limites est une nécessité évidente pour maintenir une commune dans un état constant de propreté et d'hygiène. Désormais cet entretien est l'affaire de tous, dans une démarche zéro produits phytosanitaires que nous impose la loi (collectivités et particuliers). **L'arrêté municipal N°2015/277 du 23 novembre 2015** prévoit entre autre que chaque habitant de la commune doit participer à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de trottoir, devant de porte, caniveau, etc. en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété.

**Nous comptons sur votre sens civique pour mettre en application ces dispositions.**

*Le Maire, Jacques Viratelle*



## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE CAJARC

**Mardi et samedi de 9h00 à 12h00,**
**Mercredi, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00**

**Fermé lundi, dimanche et jours fériés**
**Téléphone : 06.78.43.47.82**

# INTERDICTION DE BRÛLER LES VÉGÉTAUX TOUTE L'ANNÉE

Attention, il existe, depuis 2012, dans le Lot, **une réglementation départementale sur les feux de végétaux pour les particuliers et les collectivités s'appliquant toute l'année !** Brûler ses végétaux est interdit (sauf en de très rares exceptions, uniquement en cas d'infestation avérée de xylophages).

**Les raisons ?** Pollution, augmentation du risque d'incendie et de feux de forêts, sur-sollicitation de nos pompiers volontaires, gaspillage de ressources qui peuvent être utilisées autrement (recyclage en déchetterie pour en faire du terreau, compostage, abri pour les insectes et animaux utiles au jardin, etc.)

Le compostage et le paillage - Site de l'ADEME :
**https://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens**

Pour connaître les horaires des déchetteries du Lot :
**https://www.syded-lot.fr/dechets/bien-jeter/ma-dechetterie**





La réglementation applicable dans le département du Lot qui figure dans **l'arrêté du 5 juillet 2012** est toujours en vigueur, indiquant les obligations de débroussaillement et les conditions d'allumage des feux en plein air, pour la prévention des incendies de forêt et la préservation de la qualité de l'air :
Le brûlage des déchets des parcs et jardins des particuliers et des collectivités est interdit en tout temps, ces déchets doivent donc être valorisés sur place (compostage, broyage) ou conduits en déchetterie équipée.

- **Les feux de chantiers sont interdits en tout temps** sauf pour l'incinération sur place de bois infestés par des insectes xylophages,
- **L'écobuage** (brûlage de végétaux en place) **des résidus de cultures est proscrit pour le respect des bonnes conditions agro-environnementales** définies dans le cadre de la politique agricole commune.
- **L'usage du feu reste autorisé pour la destruction de déchets végétaux par certaines professions** (pépiniéristes, forestiers, agriculteurs), sous conditions (vitesse du vent, surfaces, surveillance etc...).

*Disponible sur le site de la Préfecture :*
***http://www.lot.gouv.fr/reglementation-des-feux-a10864.html***

# LES BRUITS DE VOISINAGE

Le bruit est une nuisance répandue : bruit de voisinage (chaîne hi-fi, aboiements prolongés...), nuisances causées par les discothèques, bars, restaurants, ateliers et usines, etc.). Prenez connaissance de l'arrêté préfectoral du 2 décembre 2009 portant réglementation des bruits de voisinage à l'adresse suivante :
**http://www.lot.gouv.fr/la-reglementation-des-bruits-de-voisinage-a9482.html**

Toute personne, physique ou morale, commettant une infraction en matière de nuisances sonores est susceptible de se voir exposer à des poursuites et condamner devant une juridiction judiciaire. La peine d'amende est la plus connue des sanctions pénales, mais le droit prévoit également des peines complémentaires, et dans les cas les plus graves, des peines d'emprisonnement.

**Rappel : Travaux de chantier interdits de 20h00 à 07h00 tous les jours de la semaine, ainsi que pendant la pause méridienne d'une durée minimale de 45 minutes et toute la journée, les dimanches et jours fériés. Activités domestiques, travaux de bricolage et jardinage autorisés les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à midi.**






# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

**DAGES PAPILLON Solal**, le 7 janvier - **VANTREPODE Solanna**, le 2 mai - **BARIVIERA Mathis**, le 20 juin - **BARIVIERA Paolo**, le 17 août - **BLANC Mathilda**, le 20 octobre - **VIOSSANGES DAVY Liam**, le 21 novembre.

## MARIAGES

**POUSSOU Guillaume et SIMONYAN Anahit**, le 4 juin - **NAUDI Cédric et SÁNCHEZ Wendy**, le 2 juillet - **D'ISARN DE VILLEFORT Jean-Matthieu et NEITZEL Cathy**, le 9 juillet - **ORTALO Serge et GURI Gabrielle**, le 9 juillet - **CAJARC DE LAGARRIGUE Alexandre et REY Amandine**, le 30 juillet - **FAUVET Guillaume et ROUCH Ludivine**, le 13 août.

## DÉCÈS

**MOKA Odette**, née **DESQUIENS**, le 2 février - **BACH Pierre**, le 25 février - **ZANUSSO Rolande**, née **TANIÉ**, le 11 mars **RATHOUIN Dominique**, le 23 mars - **MASBOU Georgette**, née **BOUYSSOU**, le 26 mars - **COURBET Jacques**, le 31 mars **ROULET Marie**, née **MOURGUES**, le 11 avril - **VAYSSIÉ Raymonde**, née **VAYSSIÉ**, le 12 avril - **BALIGAND Thierry**, le 1er mai **LABAT Annick**, née **DOURLEN**, le 4 mai - **BOUSQUET Jean Paul**, le 25 mai - **STIDWORTHY John**, le 26 mai **GRAS Reine**, née **LACASSAGNE**, le 28 mai - **SAPIN Monique**, née **MIRABEL**, le 29 mai - **ESCROZAILLES Yvonne**, née **FIZAMES**, le 4 juillet **LACAM Paulette**, née **CAVARROC**, le 15 juillet - **VIALETTES Marie-Louise**, née **RIQUES**, le 23 juillet - **QUINTIN Evelyne**, née **CANEPA**, le 6 août **YHUEL Jean-Louis**, le 8 août - **SANSOU Maryvonne**, née **RIFFAULT**, le 22 août - **RABINE Danielle**, née **MABILLE**, le 17 septembre **LEVIELLE Régine**, née **BEURRIER**, le 19 septembre - **AUBIN Régine**, le 1er octobre - **BATUT Arlette**, née **DELMOLY**, le 12 octobre **VIALETTES Jeanna**, le 14 novembre - **CARITEAU Odile**, née **TASTAYRE**, le 16 novembre - **LANCINI Maria**, née **VALERO**, le 19 novembre **MONTYNE Jacques**, le 27 novembre - **CUNHAC Marie-Christine**, née **CONNAC**, le 7 décembre.



**ÉDITEUR RESPONSABLE :** Jacques VIRATELLE. **CRÉDITS PHOTO COUVERTURE :** Régis Blanchard.
**CONCEPTION :** Camille Bildé - CB Infographie. **IMPRESSION :** Net Impression - Toulouse

**MAIRIE DE CAJARC** 40, bd du Tour de Ville - 46160 CAJARC. **TEL :** 05 65 40 65 20. **FAX :** 05 65 40 39 05.
**SITE OFFICIEL :** www.cajarc.fr **FACEBOOK :** Commune Cajarc Lot **INTRAMUROS**
Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

# SERVICES

### ADIL (Asso. Départ d'Info Logement)
En mairie, uniquement sur rendez-vous,
auprès du secrétariat ADIL
3ème jeudi de chaque mois
**05 65 35 25 41**

### ADMR Les Gariottes Portage de repas
Rue des Écoles
**05 65 40 69 01 - 06 23 41 27 39**

### Lot Aide à Domicile
Permanences
Les 3 premiers mardis du mois, de 13h à 16h
rue des Écoles
**0 805 69 69 46**

### Assistante sociale
Uniquement sur rendez-vous,
Maison des Services - 24, pl. du Foirail
**05 65 53 48 00**

### Assistantes maternelles agrées
• Aurore LAFFERRERIE
Rue de Lacauhne
**06 09 80 62 91 - 05 65 10 72 60**

• Nicole DANCKAERT
8, av. Marius Couyba
**05 65 33 76 05**

### Relais assistantes maternelles et parents
Les lundis de 10h à 12h sauf vacances scolaires
Pyramide de l'école maternelle

### Garderie municipale
Durant la période scolaire, la garderie est assurée par l'association « La LoCollective »
Tarifs et modalités de paiement :
accueil@la-locollective.org
**05 65 10 85 41**

### Collège Georges Pompidou
http://pompidou.mon-ent-occitanie.fr/
**05 65 40 66 69**

### CPAM Sécurité Sociale
Plus de permanence.
renseignements au **3646**

### Croix Rouge Vestiboutique
Ouverte à tous
le mercredi et vendredi de 9h à 12h
Rue des Écoles
**07 50 66 39 69**

### Secours catholique
Aide alimentaire, vestimentaire et financière
Permanences le lundi de 14h à 16h et
les 2e et 4e mercredi de 10h à 12h
**06 71 11 81 57**

### Association des paralysés de France
Ludovic CANCE
**05 65 40 64 93**

### Taxi VSL
MERCADIER VERGNET
20, bd du Tour de ville
**05 65 40 67 82 - 06 24 42 72 27**

### Trésor Public
Le mardi de 9h30 à 11h30
Maison des Services - 24, pl. du Foirail

### Notaire
Vincent ROUX et Marc THERON
Rue des Écoles
**05 65 40 67 04**

### Conciliateur de Justice
Mr Marty
1 fois par mois, sur RDV à la Mairie
**05 65 40 65 20**

### Médecins
• Dr Isabelle CAUCHETIEZ
Gaillac
**05 65 34 37 13**

• Dr Dominique COUDERC
5, rue Centrale

• Dr Catherine LAPORTE
31, av. de la Capelette
**05 65 40 76 54**

### Dentiste
• Dr Emilie MIQUEL GUSTAVE
et Dr Sébastien GUSTAVE
Dentistes et implantologues dentaire
Sur rendez-vous,
Du lundi au mercredi de 9h à 17h
Le vendredi de 9h à 17h
dr.miquelemilie@yahoo.fr
5, impasse des rosiers
**05 65 33 80 24**

### Pharmacie
16, pl. du Foirail
**05 65 40 65 15**

### Infirmières
• Cabinet PUEL - COSTES - LAHAYE - GAREL - DELANOY - JANVIER - PIRES
8, rue des Écoles
**05 65 50 25 77**

• Cabinet LVS - GUIBBERT - BALDO - COURNEDE - CAYLA
16, rue des Écoles
**05 65 50 24 08**

### Orthophoniste
Magali DE NODREST
5, rue Centrale
**05 65 11 25 93**

Emilie ETIÈ
6, impasse de la Rose
**05 72 47 01 89**

### Kinésithérapeutes / Ostéopathes
• Géronime HERVY
Ostéopathe
5, rue Centrale
**06 70 29 02 10**

• Cédric LAURENS
Kinésithérapeute et Ostéopathe
92, av. Georges Pompidou
**05 65 34 47 03**

• David TRAVERSAC
Kinésithérapeute et Ostéopathe
8, rue des Écoles
**05 65 40 66 71**

### Hospitalisation à domicile
HAD 46
20, av. de la Gare

### Psychologues
Nathalie CARBONNEAUX LAPORTE
5, rue Centrale
**06 09 62 37 48**

Elise MAUDET
5, rue Centrale
**07 88 04 90 55**

André BICHET - Psychothérapie
Couseling-Supervision-Formation
6, rue Centrale
**06 22 21 40 72**

### Opticien
M.N. OUARMIN
26, pl. du Foirail - *se déplace*
**05 65 38 65 94**

### Diététicienne nutritionniste
Justine CASSAN
5, rue Centrale - *sur RDV*
**06 13 74 81 15**

### Hypnothérapeute
Sophie LAHAYE
Sur rendez-vous
6, rue Centrale
**07 70 40 92 36**

### Shiatsu
Mariem HUET - ZEN SHIATSU
5, rue Centrale
sur RDV
**06 25 17 49 28**

### Masseuse
Stéphanie GRIMARD
Massages thérapeuthiques / énergétiques
6, rue Centrale
**06 15 17 96 77**

Jeanne LAIZE
Massages du monde
6, rue Centrale
**07 69 26 21 19**


Santé, famille, retraites, recherche d'emploi : un service personnalisé d'accompagnement à moins de 30 minutes de chez vous.

France services
*Liberté Égalité Fraternité*

Les services du quotidien à côté de chez vous.

france-services.gouv.fr

**ESPACE FRANCE SERVICES DE LA MAIRIE DE CAJARC**

NOUS VOUS RECEVONS LES :

**Lundi** de **9h à 12h** et de **14h à 17h**
**Mardi** de **14h à 17h**
**Mercredi** de **14h à 17h**
**Jeudi** de **9h à 12h** et de **14h à 17h**
**Vendredi** de **9h à 12h** et de **14h à 17h**

**05 65 40 65 20**

Cajarc - Lot - Occitanie